



**FSNA ANRF**

NATIONAL ASSOCIATION  
OF FEDERAL RETIREES

ASSOCIATION NATIONALE  
DES RETRAITÉS FÉDÉRAUX



**2009**

**Rapport annuel**

L'ANRF fournit des services à ses quelque  
165 000 membres répartis en 85 sections.

## Table des matières

Mission, vision de l'avenir, valeurs .....	4
Message du président national.....	8
Message de la directrice exécutive .....	10
Finances de 2009 .....	13
Programmes d'affinité de l'ANRF.....	17
À propos des sections.....	22
Conseil national d'administration .....	26
Comités du CNA .....	27





## Mission, vision de l'avenir, valeurs

L'Association nationale des retraités fédéraux (ANRF) est une organisation sans but lucratif voué à la protection et à la promotion des droits et acquis des fonctionnaires fédéraux à la retraite.

L'ANRF fournit des services à ses quelque 165 000 membres répartis en 85 sections, lesquelles sont animées par des membres bénévoles. Le Bureau national de l'Association est situé à Ottawa et compte 17 employés permanents dont le travail est orienté vers le service aux membres.

### Mission

Le principe fondateur de l'ANRF demeure encore aujourd'hui son principal objectif, à savoir protéger et œuvrer en faveur des droits et acquis des fonctionnaires fédéraux à la retraite. Cet objectif est, en effet, manifeste dans notre énoncé de mission :

**Principale organisation pancanadienne de retraités du secteur public fédéral, l'ANRF a pour mission de préserver les acquis de ses membres et de promouvoir leurs intérêts.**

Plusieurs objectifs poursuivis par l'ANRF vont de pair avec cet énoncé de mission, et notamment :

- Protéger et améliorer les prestations des personnes qui touchent une pension en vertu des lois régissant les pensions de retraite (fonction publique, Forces canadiennes et Gendarmerie royale du Canada) et de la *Loi sur les juges*;
- Prévenir l'acceptation de propositions préjudiciables aux intérêts des pensionnés;
- Protéger et améliorer les prestations générales dont bénéficient les aînés;
- Informer et aider les retraités fédéraux au sujet des droits acquis à ce titre;
- Collaborer avec d'autres organismes représentant les personnes âgées et les pensionnés à l'atteinte des objectifs mutuels.

## Vision de l'avenir

La vision de l'ANRF est plutôt simple mais elle définit clairement notre axe prioritaire :

Voir à ce que les prestations des retraités du secteur public fédéral soient préservées et améliorées au fil du temps.

## Valeurs de l'ANRF

Nos valeurs reflètent notre mission et notre vision et nous guident aussi bien dans nos relations internes qu'extérieures :

- Sécurité financière à la retraite;
- Soins de santé accessibles, abordables et d'excellente qualité;
- Soutien mutuel et défense d'intérêts communs;
- Courtoisie et respect caractérisant nos relations et notre action de persuasion;
- Politique gouvernementale reposant sur des informations factuelles;
- Attachement à la cause des services collectifs et du bénévolat;
- Obligation de rendre des comptes, transparence et climat de confiance;
- Engagement des membres et des autres partenaires;
- Alliances stratégiques pour la défense d'intérêts communs;
- Bien-être de l'ensemble des retraités.





Que les prestations des retraités du secteur public fédéral  
soient préservées et améliorées au fil du temps.

## Message du président national



Depuis ses origines en 1963, l'ANRF a eu pour objectif la protection et la promotion des prestations de retraite acquises par ses adhérents dans les années où ils travaillaient au service de l'administration fédérale. Les efforts initiaux de dirigeants bénévoles de l'Association se sont concentrés exclusivement sur le gouvernement fédéral et ses plans et politiques à l'égard des régimes de pension et de soins de santé qui assuraient la protection des retraités et de leurs familles.

Déjà à ses débuts, l'action de défense des droits entreprise par l'ANRF traitait d'enjeux complexes. Les interventions de l'Association ne portaient pas seulement sur les prestations dues aux retraités mais se sont vite étendues à des matières comme les allocations aux survivants, les prestations supplémentaires de décès, aux rentes d'invalidité et aux complications consécutives à l'introduction du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec. Ces questions difficiles se devaient d'être abordées avec expertise et en temps opportun.

Les communications avec le gouvernement dans ces matières ont été entretenues par l'envoi de lettres aux ministres et aux cadres supérieurs des ministères et, à l'occasion, par des réunions avec ces hauts fonctionnaires. Dans quelques cas, les prises de position du gouvernement et de l'ANRF étaient transmises à l'une ou l'autre partie par l'entremise des lettres à la rédaction de la presse quotidienne en suscitant ainsi un débat ouvert au grand public!

Depuis la naissance de l'ANRF il y a 46 ans, l'exercice de défense des droits est devenu de plus en plus complexe. Le souci d'efficacité dans le plaidoyer en faveur des soins de santé a signifié pour le personnel et les bénévoles de l'Association la nécessité d'établir des contacts et des relations avec les gouvernements provinciaux. Et les soins de santé sont un domaine très complexe commençant par des questions de compétence et s'élargissant jusqu'à inclure celles des dépenses de la santé, des niveaux de service, de l'accès aux soins et de la participation du secteur privé.

En ce qui a trait à la protection en matière de pension, des pressions accrues se sont exercées sur les régimes de pension à prestations déterminées et de vifs débats se sont engagés au sujet de la nécessité et de la viabilité des pensions conçues pour soutenir les retraités tout au long d'un âge avancé.

Ce n'est pas par chance, mais plutôt par une gestion compétente de nos ressources humaines (autant des bénévoles que de nos membres du personnel) et grâce à leur expertise et à leurs efforts que l'Association a amélioré les moyens et la possibilité de faire entendre sa voix sur un grand nombre de sujets importants. En 2009, les bénévoles et le personnel ont poursuivi le travail d'intervention de l'Association par les initiatives suivantes : participation à 42 réunions convenues avec des ministres provinciaux ou fédéraux et leur personnel; participation à 30 réunions programmées de comités aux paliers provinciaux et fédéral sur les soins de santé et les pensions; envoi de 33 lettres aux ministres provinciaux et fédéraux (certaines à des adresses multiples); et rédaction de sept mémoires aux comités sénatoriaux et parlementaires et d'autres corps administratifs. L'ANRF a comparu deux fois (sur invitation) devant le Comité permanent de la Chambre des communes chargé d'examiner des questions concernant les pensions. Outre ces interventions, le personnel et les bénévoles ont participé à un grand nombre de téléconférences, ont fait des présentations devant des groupes différents, fourni des renseignements et formulé des commentaires à l'adresse de politiciens soucieux d'obtenir des précisions et de groupes intéressés par l'échange de nombreux courriels.

L'ensemble de ces interventions constitue un effort considérable en faveur de nos adhérents et des autres retraités.

Par-delà les efforts décrits plus haut, nos bénévoles consacrent beaucoup de leur temps à l'avancement de la cause de l'Association. J'aimerais remercier tous les membres du Conseil d'administration pour leur temps et leur dévouement en 2009. Je désire en particulier dire merci à ceux qui ont cessé leurs fonctions à l'approche du Congrès de 2009. Pour les services rendus, j'exprime mes remerciements à André Bonin qui a été, tout récemment encore, 3<sup>e</sup> vice-président national mais qui s'était joint initialement au Conseil en tant que directeur national représentant le Québec. Ma reconnaissance va également à Richard Savidant qui n'était pas seulement directeur national représentant l'Î.-P.-É., mais qui a assumé le rôle d'agent de liaison provinciale dans cette région. Merci à vous tous pour vos contributions.

Le président national,



Stan Hrabarchuk



## Message de la directrice exécutive



Les objectifs primaires du Bureau national sont l'organisation et le fonctionnement des programmes administratifs de l'Association; fournir des renseignements, de l'aide et du soutien à nos membres; apporter un soutien aux bénévoles des sections et des régions de l'ANRF dans l'organisation et la prestation des services aux membres au niveau de la section; seconder enfin le Conseil d'administration dans l'exercice de son leadership, sa planification stratégique et ses rôles d'élaboration des politiques.

Ces rôles donnent lieu à une grande variété de tâches assumées par le personnel du Bureau national et exigent l'exploitation d'un nombre important de « systèmes ». Ces derniers varient des processus qui sont pour la plupart d'ordre manuel (par ex., l'organisation des fournitures dans notre salle d'entreposage) aux systèmes qui exigent des investissements importants en technologie (par ex., notre système de gestion de l'effectif par Internet, le SGEI).

En 2009, un peu plus de 7 500 nouveaux membres se sont joints à l'Association. Une expansion de cet ordre de grandeur apporte un surcroît de travail, tant au Bureau national que dans nos sections. Par conséquent, nous avons augmenté en cours d'année notre effectif par le recrutement de trois nouveaux collègues dans les domaines du soutien aux sections, de la gouvernance et de l'administration générale (qui sert également à appuyer notre réseau de sections).

Nous avons concentré également certains de nos efforts sur la mise à niveau et une utilisation accrue de la technologie afin d'introduire plus d'efficacité devant la nécessité de composer avec des charges de travail plus lourdes.

Tôt dans l'année, nous avons fait l'acquisition d'un nouveau système de production de documents qui nous a permis de revenir à la pratique d'utiliser des documents maison pour préparer des trousseaux comme celles qui sont remises aux délégués du congrès. Cela facilite des délais plus rapides de production de documents volumineux et permet d'apporter des changements de contenu dans des conditions d'une plus grande souplesse jusqu'au moment de passer à la production.

Eu égard au SGEI, nous avons commencé de travailler à une version plus récente de ce logiciel de base de données de gestion qui s'avère d'une importance cruciale pour les aspects financiers et de prestation de services de notre association. Des améliorations à l'environnement logiciel dans lequel le SGEI est exploité ont permis de corriger certaines lacunes signalées par les utilisateurs et d'apporter d'autres améliorations au SGEI.

Dans la même veine, nous continuons à exploiter un nombre accru de fonctionnalités du logiciel de gestion des documents que nous avons acheté en 2008.

À un niveau plus terre-à-terre, le personnel a entrepris deux projets qui ont conduit en 2009 à des réaménagements majeurs de l'immeuble où réside le Bureau national. Les deux projets ont été rendus nécessaires par la présence non voulue d'eau.

Au printemps, un tuyau de descente pluviale bouché et un revêtement d'étanchéité très détérioré ont indiqué qu'il était temps de remplacer la couverture. Immédiatement après le congrès de 2009, un membre du personnel a découvert de la moisissure sur une boîte de fournitures déposée sur le sol de la salle d'entreposage. Les services d'une entreprise spécialisée en qualité de l'air ont été retenus pour vérifier les parties de l'immeuble susceptibles d'être touchées par la moisissure. Par suite des études et des essais effectués par l'entrepreneur, les murs de fondation de l'immeuble ont été dégagés et scellés de nouveau, le drain en tuile poreuse autour de l'immeuble a été remplacé et la moisissure envahissant près de 50 % de la surface du sous-sol enlevée. On a procédé enfin à la réfection des installations du sous-sol. Pour venir à bout de la moisissure envahissant l'immeuble, toutes les dalles de plafond ont été remplacées et, profitant du fait que les plafonds étaient à nu, les luminaires intérieurs ont été remplacés par des appareils d'éclairage écoénergétiques.

En concluant par une note personnelle, j'aimerais remercier le personnel, le Conseil national d'administration et les autres bénévoles qui m'ont aidée dans la prise de fonctions en qualité de directrice exécutive. Les quatre derniers mois de 2009, qui ont été les quatre premiers mois passés dans l'exercice de mes fonctions, ont été une expérience extraordinaire!

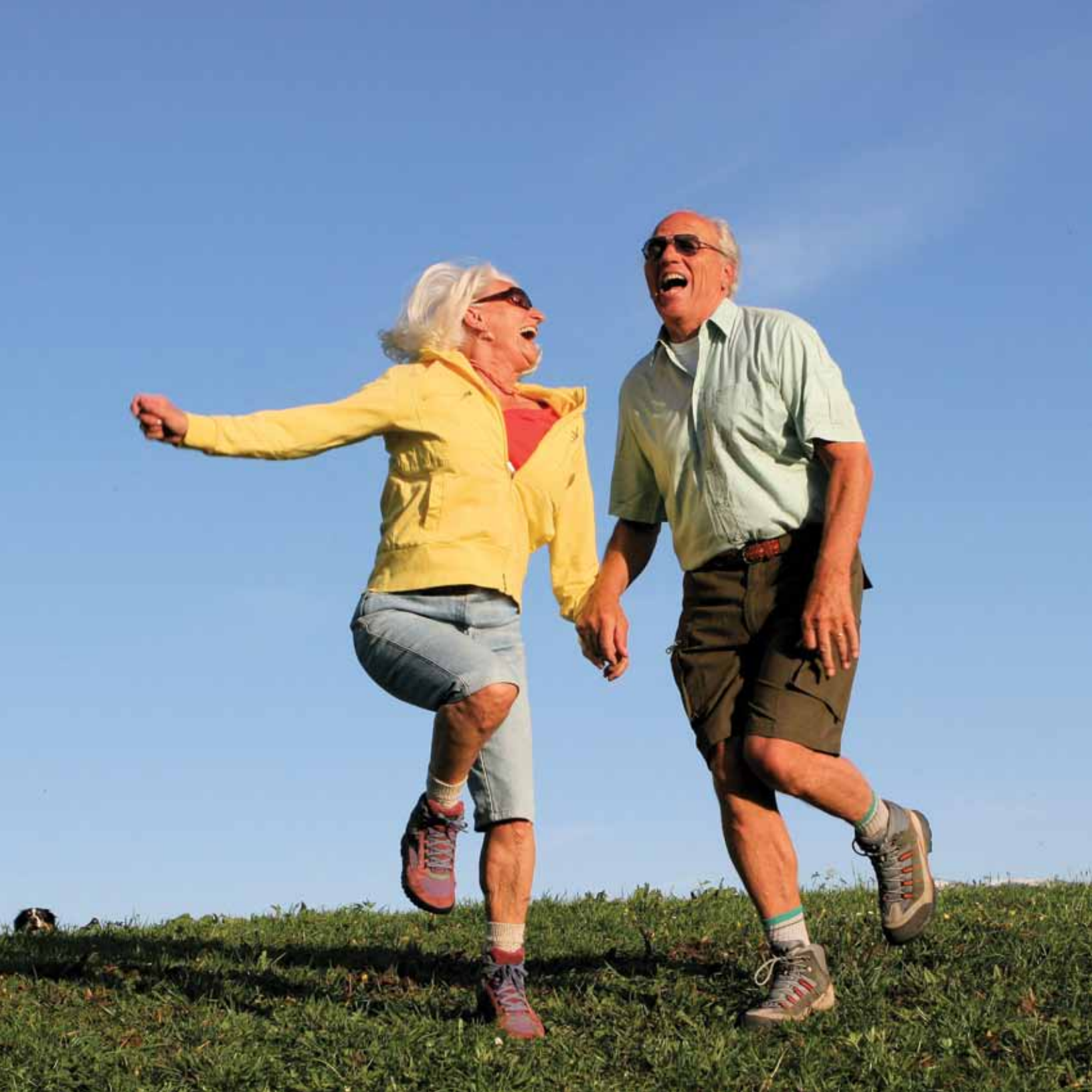
Je suis impatiente de faire progresser la mission de l'ANRF pendant encore de nombreuses années.

La directrice exécutive,



Sylvia Ceacero





## Finances de 2009

### À tous les membres de l'ANRF :

Le résumé du bilan, les recettes et dépenses et les variations dans l'actif net ci-joints, sont tirés des états complets en date du 31 décembre 2009 de l'Association nationale des retraités fédéraux, pour l'exercice au sujet duquel j'ai formulé mes commentaires dans un rapport en date du 5 mars 2010. Les gestionnaires ont la responsabilité de produire un résumé fidèle des états financiers. Notre responsabilité, conformément aux lignes directrices applicables ici de l'Institut Canadien des Comptables Agréés, se résume à commenter ce résumé des états financiers.

À notre avis, les états financiers ci-joints résument fidèlement, à tous importants égards, les états financiers complets desquels ils sont tirés, conformément aux critères des lignes directrices ci-dessus mentionnées.

Ce résumé des états ne contient pas toutes les sources de renseignements requises en vertu des principes de comptabilité généralement acceptés au Canada. Le lecteur est prévenu du fait que cette documentation pourrait ne pas répondre à ses interrogations. Pour de plus amples informations sur l'ensemble du portrait financier, sur le bilan et l'avoir de trésorerie, il faut s'en remettre aux documents financiers d'origine.

*Thomas Foran*

Thomas Foran FCA, Expert-comptable autorisé  
Ottawa, Ontario  
5 mars 2010



	2009	2008
	\$	\$
<b>Actif</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Encaisse	230 180	444 392
Comptes débiteurs	533 784	310 471
Charges payées d'avance	74 220	142 338
	838 184	897 201
<b>Placements</b>	1 975 064	1 831 435
<b>Immobilisations</b>	950 378	767 787
	<b>3 763 626</b>	<b>3,496 423</b>
<b>Passif</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Comptes créditeurs et charges à payer	377 571	437 212
Recettes reportées	16 875	13 332
	<b>394 446</b>	<b>450 544</b>
<b>Actif net</b>		
Non affectés	1 350 484	1 723 774
Affectés à l'interne	1 068 318	554 318
Investis dans les actifs immobilisés	950 378	767 787
	<b>3 369 180</b>	<b>3 045 879</b>

### ADDENDA AU RÉSUMÉ DES ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2009

Le résumé ci-joint des états financiers contient de l'information puisée aux états de l'Association nationale des retraités fédéraux. Il ne contient pas l'information intégrale des états et, par tant, il est incomplet. On peut obtenir sur demande formulée auprès de l'Association les états vérifiés dans leur intégralité.

## FINANCES DE 2009

## RECETTES ET DÉPENSES

POUR L'EXERCICE SE TERMINANT  
LE 31 DÉCEMBRE 2009

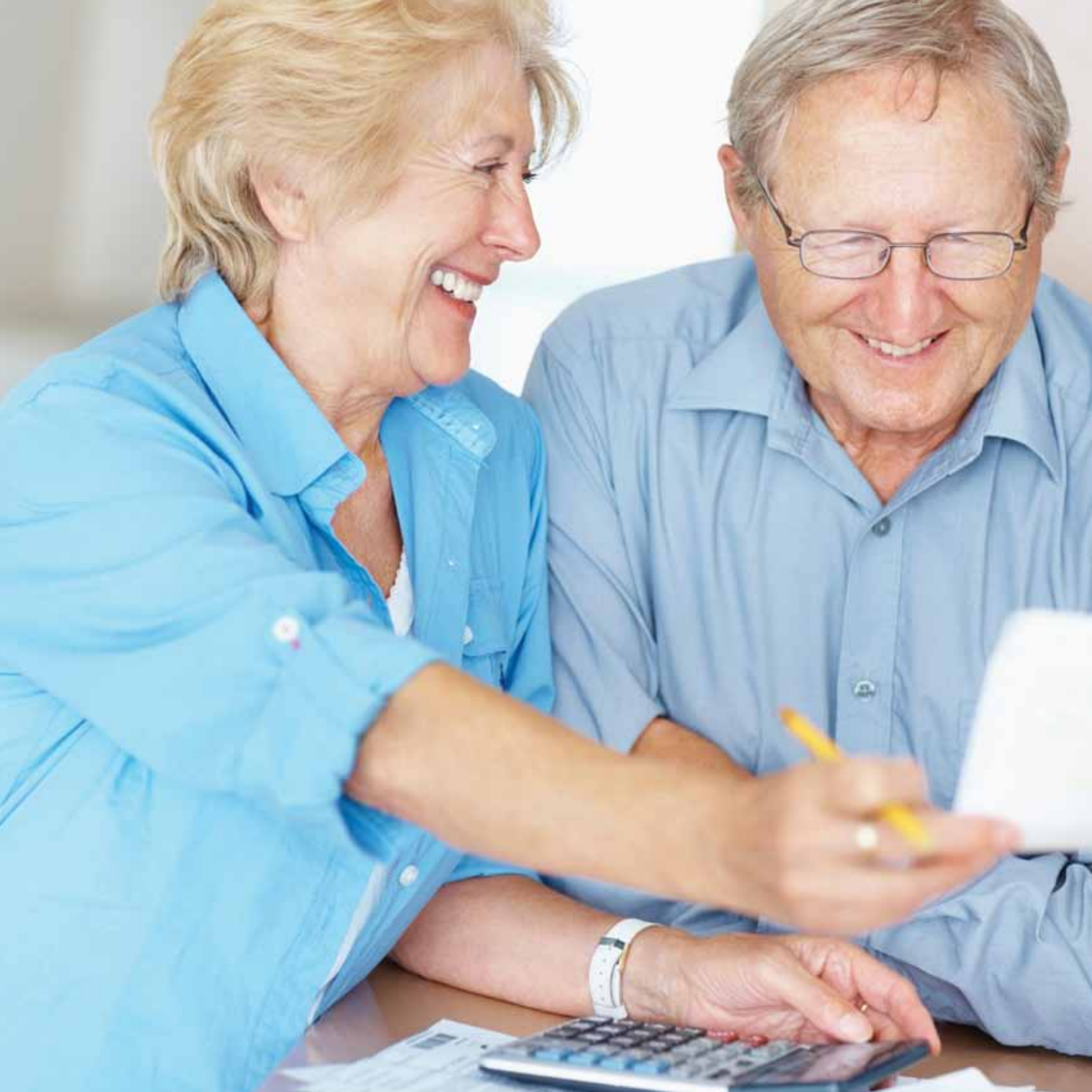
	2009	2008
	\$	\$
<b>Recettes</b>		
Cotisations	3 205 866	2 954 603
Revenus de placements et autres recettes	107 485	107 685
Événements de l'Association	33 259	40 550
Programmes d'affinité	616 694	551 891
	<b>3 963 304</b>	<b>3 654 729</b>
<b>Dépenses</b>		
Salaires avantages et déplacements du personnel	1 492 284	1 337 585
Dépenses ayant trait à la gouvernance	723 749	594 111
Fonctionnement du Bureau national	668 471	560 722
Recrutement des membres	291 355	50 189
Publications (ON GUARD/EN GARDE)	464 144	445 491
	<b>3 640 003</b>	<b>2 988 098</b>
<b>EXCÉDENT DES RECETTES SUR LES DÉPENSES</b>	<b>323 301</b>	<b>666 631</b>

## FINANCES DE 2009

## VARIATION DANS L'ACTIF NET

POUR L'EXERCICE SE TERMINANT  
LE 31 DÉCEMBRE 2009

	Non affectés	Affectés à l'interne	Actifs immobilisés	2009	2008
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde, début de l'exercice	1 723 774	554 318	767 787	3 045 879	2 379 248
Excédent des recettes sur les dépenses	441 949		(118 648)	323 301	666 631
Placements affectés à l'interne	(514 000)	514 000			
Placements, actifs immobilisés	(301 239)		301 239		
<b>Solde, fin de l'exercice</b>	<b>1 350 484</b>	<b>1 068 318</b>	<b>950 378</b>	<b>3 369 180</b>	<b>3 045 879</b>



## Programmes d'affinité de l'ANRF



L'année 2009 en a été une d'expansion pour la plupart des programmes d'affinité de l'Association.

### Plus de membres se sont joints à Johnson

L'expansion de la participation des membres a été tout à fait remarquable en ce qui concerne les programmes d'assurance proposés par Johnson Inc. Même avec une augmentation du nombre des membres appartenant à l'ANRF, le pourcentage d'adhérents qui ont souscrit au programme MEDOC est demeuré à hauteur de 70 %, avec pour résultat que plusieurs milliers de membres en plus ont bénéficié de la protection d'un des meilleurs régimes d'assurance médicale complémentaire et d'assurance voyage offerts au Canada.

Il y a lieu également de mentionner que les primes facturées aux membres pour les divers niveaux de protection MEDOC n'ont pas varié au cours des sept dernières années, même si le programme a été amélioré et les prestations ont augmenté pendant ce temps.

L'adhésion aux programmes d'assurance automobile et habitation de Johnson a connu une croissance supérieure à 20 %. Ce taux de croissance est au-dessus de la moyenne enregistrée par le secteur de l'assurance collective.

Offres de Johnson Inc. :

### MEDOC Régime d'assurance voyage collective

MEDOC est un régime tous risques d'assurance-santé voyage collective qui prolonge et coordonne les garanties du Régime de soins de santé de la fonction publique (RSSFP) et des régimes d'assurance-santé des gouvernements provinciaux. Les polices MEDOC prévoient : une protection pour traitements médicaux d'urgence jusqu'à concurrence de 5 millions \$ pendant un déplacement en dehors de sa province ou territoire de résidence au Canada; une garantie annulation, interruption et retard de voyage; une indemnisation pour perte de bagages et effets personnels; une indemnisation contre les accidents en vol ou le décès ou la mutilation par accident, et beaucoup plus.

## Programmes d'affinité de l'ANRF (suite)

Tous les membres de l'ANRF ont accès à la protection d'assurance, peu importe l'âge ou leur état de santé. Communiquez avec Johnson Inc. au 1-866-606-3362 (ou au 613-728-6557 dans la région d'Ottawa) ou visitez [www.johnson.ca/fsna](http://www.johnson.ca/fsna) pour de plus amples renseignements.

### Régime d'assurance collective habitation et auto

Par l'intermédiaire de Johnson Inc., les membres de l'ANRF ont accès aux offres de produits et d'avantages parmi les plus pointues de l'industrie. Selon le produit d'assurance et la province de résidence du titulaire, les membres bénéficient de produits et services complets, conçus pour permettre des économies et assurer la sérénité d'esprit. Ces avantages incluent : des paiements mensuels; un superviseur de service attitré; un service 24 heures; un site Web réservé aux membres; Maison Plus; Auto Plus; et des avantages exclusifs pour les 50 ans et plus. Contactez Johnson Inc. au 1-800-563-0677 ou visitez [www.johnson.ca/fsna](http://www.johnson.ca/fsna) pour plus de renseignements.

### Programme d'assurance collective de soins prolongés

Le programme du Régime d'assurance de soins prolongés de l'ANRF est demeuré pratiquement inchangé en 2009. Cette assurance, rendue accessible par l'intermédiaire de Johnson Inc. et émise par la Financière Sun Life, offre une protection à quelque 5 000 membres. Le programme a été conçu pour couvrir des services de soins de longue durée à domicile et en établissement particulièrement onéreux. On peut obtenir des renseignements sur ce programme en visitant le site [www.johnson.ca/fsna](http://www.johnson.ca/fsna) ou en appelant chez Johnson Inc., au 1-877-582-7526.

### Alterna étend à la Colombie-Britannique le programme de l'ANRF

Au début de 2009, Alterna a entrepris l'expansion initiale de ses services exclusifs aux membres de l'ANRF en dehors d'Ottawa et de Toronto. Les membres du sud-ouest de la Colombie-Britannique se sont vu offrir les programmes bancaires *IncomeMax* et *MaxLife* d'Alterna. Contactez la banque Alterna par téléphone au 1-866-829-5412. Au 31 décembre 2009, ce programme était disponible uniquement dans les régions d'Ottawa, Toronto et Surrey.

## Choice Hotels demeure populaire

Les séjours de plus de 24 heures des membres de l'ANRF dans les hôtels de la chaîne Choice Hotels ont augmenté de 32 % en 2009. Le taux préférentiel « Organization Savings » offert aux membres donne accès à des hôtels confortables à des taux abordables dans 270 localités du Canada et de nombreux hôtels de la chaîne dans le monde.

Comfort TM, Comfort Suites®, Quality®, Sleep Inn®, Clarion®, Econo Lodge® et Rodeway Inn® sont les dénominations qui font partie de la chaîne hôtelière au Canada. Pour bénéficier de cette offre exclusive de l'ANRF, les membres peuvent appeler au 1-800-BOREVES (1-800-267-3837) ou visiter le site [www.choicehotels.ca/fsna](http://www.choicehotels.ca/fsna).

## Collette Vacations a le vent en poupe

Les membres de l'ANRF qui planifient un voyage ne diffèrent pas de leurs homologues retraités – les deux groupes sont de plus en plus attirés par les avantages des vacances accompagnées. Grâce à un catalogue bien fourni de forfaits de voyages internationaux, Collette a connu une augmentation de 10 % des réservations faites par les membres de l'ANRF en 2009. Les membres peuvent bénéficier de remises ANRF exclusives. Vous obtiendrez des renseignements sur tous les produits de voyage offerts par Collette Vacations en appelant au 1-866-413-3762 ou en visitant le site [www.collettevacations.ca/anrf](http://www.collettevacations.ca/anrf).

## Enterprise location d'autos

Depuis qu'Enterprise location d'autos a rejoint les rangs des partenaires d'affinité de l'Association au début de 2008, les membres de l'ANRF se sont prévalus graduellement des taux avantageux et des services offerts par cette société d'envergure internationale. En 2009, le nombre de membres qui ont loué une voiture chez Enterprise a augmenté de 55 % par rapport à 2008.

Enterprise propose ses véhicules aux membres de l'ANRF à des prix très concurrentiels dans ses quelque 400 points de location au Canada et 7 000 emplacements dans le monde. Des dispositions en vue de la location d'un véhicule peuvent être prises en ligne à l'adresse [www.enterprise.com/fsna](http://www.enterprise.com/fsna), en appelant Enterprise sans frais au 1-800-261-7331 ou à n'importe quel emplacement Enterprise location d'autos.



## Programmes d'affinité de l'ANRF (suite)



### **Le Groupe Relocation Services de plus en plus couru**

Les services immobiliers, de déménagement et d'hypothèque offerts gratuitement aux membres de l'ANRF par le Groupe Relocation Services (RSG) sont de plus en plus recherchés par nos membres. La rétroaction positive de ceux qui se sont prévalus de l'assistance et du soutien assurés par RSG ont permis la croissance constatée en 2009. Les clients de RSG recommandent vivement ses services à d'autres membres de l'ANRF et la liste des clients s'est allongée en conséquence. Pour obtenir plus de renseignements, contactez RSG au 1-866-865-5504 ou en ligne à [www.relocationservicesgroup.com/anrf.htm](http://www.relocationservicesgroup.com/anrf.htm).

### **Magazine Canadian MoneySaver**

Le magazine Canadian MoneySaver est un organe de conseils en matière de placements très apprécié et qui jouit depuis 1981 d'une grande réputation pour ses services fiables et objectifs. Les membres bénéficient des conseils pratiques recherchés, éprouvés et décrits par plus de cinq douzaines d'experts en finances, y compris des planificateurs financiers, des fiscalistes, des gestionnaires de portefeuille, des conseillers en placements, des avocats et d'investisseurs satisfaits dans l'ensemble du Canada.

L'offre de lancement consentie aux membres de l'ANRF est prolongée pour l'abonnement d'un an à la version imprimée ou en ligne au magazine Canadian MoneySaver à des tarifs exclusifs. Cette remise ne s'applique pas au renouvellement qui est offert au plus bas taux de MoneySaver. Vous pouvez vous abonner en appelant au 613-352-7448, par voie postale à Canadian MoneySaver, PO Box 370, Bath, ON K0H 1G0, ou en ligne au site [www.canadianmoneysaver.ca](http://www.canadianmoneysaver.ca).

### **MedicAlert**

Les membres de l'ANRF et leur conjoint(e) bénéficient d'un tarif préférentiel sur les frais d'inscription initiale et les frais de service annuels. Organisme de charité enregistré d'envergure nationale, MedicAlert est la principale source de renseignements personnels et médicaux pour les secouristes et les professionnels de la santé, au pays et à l'étranger. Bien que le nombre de membres de l'ANRF qui font appel à ce

service soit limité, MedicAlert continue de proposer des tarifs exclusifs accessibles uniquement par l'entremise de l'Association. Pour plus de renseignements sur les services de MedicAlert et l'offre spéciale de l'ANRF, visitez [www.medicalert.ca/fsna](http://www.medicalert.ca/fsna) ou appelez MedicAlert au 1-800-668-1507.

### **Le programme de vérification des prestations des RPC et RRQ atteint un niveau inégalé**

Le Service de vérification des prestations des RPC et RRQ de l'Institut de planification de la retraite (IPR) a dépassé un autre jalon en 2009 : les membres de l'ANRF ont touché des prestations d'une valeur de 2 millions \$ gagnées et non réclamées auparavant! Grâce à ce programme de valeur, parmi les membres de l'ANRF qui présentent une demande de vérification des prestations RPC/RRQ un membre sur sept en bénéficie.

Le service fourni par l'IPR (à des tarifs réduits consentis aux membres de l'ANRF) est une vérification visant à établir que le membre et son conjoint touchent le montant exact des prestations RPC/RRQ . Pour obtenir un formulaire de demande de vérification, prière de communiquer avec l'Institut au 1-888-822-3948 ou par courriel à l'adresse [cpp@rpi-ipr.com](mailto:cpp@rpi-ipr.com).

De plus amples renseignements concernant les programmes d'affinité avec les partenaires de l'ANRF sont accessibles sur les site de l'Association à [www.fsna.com](http://www.fsna.com), à un clic de distance des offres spéciales proposées exclusivement aux membres. Les offres sont sujettes à modifications.





## À propos des sections

Les sections sont l'assise de notre association. Les membres sont assignés à la section la plus proche de leur domicile. Le principal rôle d'une section est de tenir les membres au courant, de leur prêter assistance et d'assurer qu'un lien s'instaure entre les membres individuels et l'Association nationale.

La clé du succès des sections sont les bénévoles qui prennent une part très active à leur vie – et dont certains deviennent des membres exécutifs de la section. D'autres s'engagent dans une gamme variée d'activité à l'appui de la section et de leurs collègues.

Chacune de nos 84 sections canadiennes varie en taille et en superficie, et elles ont chacune leur façon d'assumer leurs responsabilités. En général, le rôle d'une section est de :

- Communiquer avec leurs membres par l'entremise de réunions, de rapports de section, de réunions extraordinaires et de séances de formation;
- Prendre part à la gestion de l'Association en faisant du recrutement et en voyant à retenir les membres, en soumettant des résolutions au Congrès annuel, et en gérant les affaires de la section;
- Fournir aux membres des services, comme des visites, du transport et autre forme d'assistance personnelle;
- Endosser la revendication locale/provinciale, dans des dossiers locaux d'importance pour les retraités et les aînés, et assurer que les politiciens du milieu et les députés sont sensibilisés à l'ANRF et à ses façons de faire;
- Assumer les responsabilités que lui délèguent les Règlements généraux, comme fournir au Bureau national une copie du procès-verbal de son assemblée générale annuelle et de ses états financiers;
- Promouvoir des activités pouvant motiver les membres.

Afin de repérer les coordonnées relatives à une section locale de l'ANRF, les membres peuvent vérifier leur carte de membre ou bien visiter [www.fsna.com](http://www.fsna.com) pour accéder au localisateur de section.

## RÉPARTITION DES MEMBRES DE L'ANRF

	Nombre de sections	Nombre de Membres
Colombie-Britannique	15	25 459
Yukon		311
Territoires du Nord-Ouest		151
Nunavut		46
Alberta	7	12 450
Saskatchewan	8	4 592
Manitoba	5	7 206
Ontario	22	60 330
Québec	6	28 934
Nouveau-Brunswick	7	6 856
Nouvelle-Écosse	9	13 059
Terre-Neuve et Labrador	3	2 943
Île-du-Prince-Édouard	2	1 630
Royaume-Uni	1	169
Membres de l'extérieur du Canada		1 045
<b>Total</b>	<b>85</b>	<b>165 181</b>



**85**  
sections actives  
– toutes gérées par  
des bénévoles

VISITEZ [WWW.FSNA.COM](http://WWW.FSNA.COM)  
POUR TROUVER LA SECTION  
LA PLUS PRÈS DE **VOUS**

### ANRF

1052, boul. St-Laurent  
Ottawa ON K1K 3B4

Tél. : 613 745-2559  
Télééc. : 613 745-5457  
Courriel : [info@fsna.com](mailto:info@fsna.com)

[www.fsna.com](http://www.fsna.com)





L'ANRF est l'organisation la plus influente  
à se consacrer à la défense des intérêts  
et à la protection des prestations des retraités  
de l'administration fédérale.



## Conseil national d'administration\*

Les 15 membres du Conseil d'administration ayant droit de vote sont élus par l'effectif qu'ils représentent sans réserve et auquel ils sont redevables. Ces dirigeants se répartissent par ailleurs en trois comités qui sont le Comité de la vérification, le Comité de coordination des sections et le Comité de la gouvernance et des candidatures.

### **Stan Hrabarchuk, Président national**

Mandat expirant au Congrès 2010

### **Patrick J. King, 1<sup>er</sup> vice-président national**

Mandat expirant au Congrès 2010

### **Gary Oberg, 2<sup>e</sup> vice-président national**

Mandat expirant au Congrès 2010

### **Allan Fenske, 3<sup>e</sup> vice-président national**

Mandat expirant au Congrès 2010

### **Dennis Jackson, Président national sortant**

Mandat expirant au Congrès 2010

### **Directeurs nationaux**

#### **Julie Spencer, Colombie-Britannique et Yukon**

Mandat expirant au Congrès 2010

#### **Valerie Katarey, Alberta et Territoires du Nord-Ouest**

Mandat expirant au Congrès 2012

#### **William Taylor, Saskatchewan**

Mandat expirant au Congrès 2012

#### **Joe Sanderson, Manitoba et Nord-ouest de l'Ontario**

Mandat expirant au Congrès 2010

#### **Richard Poersch, Ontario et Nunavut**

Mandat expirant au Congrès 2011

#### **Hélian Lizotte, Québec**

Mandat expirant au Congrès 2011

#### **Robert Kirkpatrick, Nouveau-Brunswick**

Mandat expirant au Congrès 2011

#### **Paul Cadeau, Nouvelle-Écosse**

Mandat expirant au Congrès 2010

#### **Les Chipperfield, Île-du-Prince-Édouard**

Mandat expirant au Congrès 2012

#### **Derm Coady, Terre-Neuve et Labrador**

Mandat expirant au Congrès 2010

#### **Sylvia Ceacero, Directrice exécutive**

(Membre d'office sans droit de vote)

\*Information valide en date du 31 décembre 2009

## Comités du CNA\*

### Le Comité de la vérification

Président : **Patrick J. King**  
Membres : **Les Chipperfield**  
**Paul Cadeau**  
**William Taylor**  
Personnel : **Sylvia Ceacero**

### Le Comité de coordination des sections

Président : **Allan Fenske**  
Membres : **Derm Coady**  
**Hélian Lizotte**  
**Julie Spencer**  
Personnel : **Bob Brunet**

### Le Comité de la gouvernance et des candidatures

Président : **Gary Oberg**  
Membres : **Robert Kirkpatrick**  
**Richard Poersch**  
**Joe Sanderson**  
**Valerie Katarey**  
**Dennis Jackson**  
Personnel : **Deborah Krause**

\*Information valide en date du 31 décembre 2009



## **FSNA**

1052, boul. St-Laurent  
Ottawa ON K1K 3B4

Tél. : 613 745-2559

Télec. : 613 745-5457

Courriel : [info@fsna.com](mailto:info@fsna.com)

[www.fsna.com](http://www.fsna.com)